

MOBILISATION DE SANTÉ PUBLIQUE FRANCE COVID-19



1 500 réservistes sanitaires mobilisés

Dès janvier, la Réserve sanitaire a assuré le suivi médical des ressortissants français revenus de Chine. À partir du mois de mars, elle est intervenue en renfort des équipes dans des établissements de santé et médico-sociaux en métropole et en outre-mer. Au total, cela représente près de 20 000 journées de mission.



Approvisionnement

À la demande du ministère chargé de la Santé, Santé publique France a acheté, importé, stocké et distribué des masques, des équipements et des produits de santé pour la protection des Français et de leurs professionnels de santé.



Aides à distance

Les lignes d'écoute (Drogues Info Service, Alcool Info Service et Joueurs Info Service) se sont rapidement adaptées pour informer, soutenir, écouter et répondre aux besoins spécifiques qui ont émergé pendant cette période.

Un centre opérationnel pour gérer l'épidémie

Santé publique France donne l'alerte au début du mois de janvier 2020 et publie sur son site une première définition de cas le 10 janvier. Le 13 janvier, l'agence met en place le centre opérationnel qui permet de coordonner en interne la réponse à la crise sanitaire, en rassemblant l'ensemble des agents impliqués sur tout le territoire. Leur rôle : organiser le système de surveillance épidémiologique, élaborer les outils de communication et de prévention, évaluer le risque et contribuer à l'expertise scientifique, déployer la Réserve sanitaire et gérer les stocks stratégiques de l'établissement pharmaceutique.

Retrouvez l'ensemble du dispositif mis en place par Santé publique France dans l'espace Covid du site www.santepubliquefrance.fr



Enquêtes auprès de la population

L'agence a initié un dispositif d'enquêtes régulières et en ligne visant à suivre l'évolution des comportements (gestes barrières) et de la santé mentale (bien-être, troubles éventuels), ainsi que leurs principaux déterminants. Elle a également mis en place une série d'enquêtes séro-épidémiologiques.



Surveillance et expertise

Avec les données issues de ses réseaux, Santé publique France organise la surveillance et produit un bilan épidémiologique quotidien transmis au centre de crise du ministère chargé de la Santé. Chaque jour, les chiffres clés sont actualisés sur le site Internet de l'agence. Chaque semaine, des points épidémiologiques nationaux et régionaux sont publiés pour suivre la morbidité et la mortalité associées à la Covid-19. Ce dispositif flexible est adapté avec réactivité à chaque étape de l'épidémie et contribue, en continu, à l'expertise scientifique.



Analyse de risque territorialisée/clusters

En appui aux ARS (Agences régionales de santé), Santé publique France assure le suivi contextualisé de l'ensemble des indicateurs, l'évaluation du risque au plus près des territoires, et le soutien à l'investigation et au contact tracing de niveau 3 (contrôle des clusters).

Dispositifs de prévention

Pour informer et prévenir la transmission du virus par les gestes barrières, l'agence a conçu des documents à destination des professionnels de santé et du grand public (affiches, flyers, spots télé et spots radio), téléchargeables sur le site Internet www.santepubliquefrance.fr et traduits en 22 langues et en langue des signes. Elle a pris en compte les besoins spécifiques des populations vulnérables et les inégalités.

